

[Français]

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LA FERMETURE DU SECTEUR DE FABRICATION DU BARDEAU EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody): Monsieur le Président, selon une étude que vient d'effectuer le district régional de Dewdney-Alouette dans la partie est de ma circonscription, le taux de chômage y atteint 47 p. 100. C'est dire que près de la moitié de la population active y est en chômage, surtout à cause de la fermeture du secteur de la fabrication du bardeau. Bien que ce secteur ait versé des millions de dollars en impôts à tous les niveaux de gouvernement, on ne lui a procuré aucune aide ni accordé de subventions à la recherche et au développement ou de stimulants pour accroître ses débouchés. Si cet important secteur d'exportation est en mauvaise passe, c'est par simple manque de planification et de prévoyance. Il faut donner de l'expansion à notre économie locale et la diversifier pour venir à bout de ce terrible chômage. Comme près de la moitié de la population active est en chômage, tous les détaillants, les commerçants et toutes les familles en souffrent.

Je ne cherche pas à jeter le blâme sur quiconque. Je réclame des solutions immédiates. Trêve d'esprit partisan. J'exhorte le gouvernement à discuter de ce problème avec les représentants du district régional de Dewdney-Alouette, lorsqu'ils viendront à Ottawa le mois prochain, et avec moi. A mon avis, monsieur le Président, il faut saisir cette occasion de mettre en œuvre un grand programme de recherche et de développement dans le domaine du reboisement, de façon à préserver le plus important secteur industriel de la région. Le marchandage entre les gouvernements fédéral et provinciaux sur le reboisement fait du tort à tout le pays, y compris aux gens de ma circonscription.

* * *

[Français]

LA CONSTRUCTION NAVALE

ON DEMANDE LA COOPÉRATION DU GOUVERNEMENT CANADIEN

M. Gaston Gourde (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, le dossier de la modernisation des Chantiers Davie Limitée a franchi une autre étape la semaine dernière lorsque le gouvernement du Québec a décidé de verser une subvention de l'ordre de 4,95 millions de dollars. Le gouvernement du Québec avait pourtant décidé quelque temps auparavant de tout retarder à cause de

Article 21 du Règlement

l'éventualité de la vente des Chantiers Davie Limitée; mais pour des motifs obscurs, cette position a changé non sans avoir retardé l'étude du dossier de plusieurs semaines. Je crois savoir également que les fonctionnaires fédéraux viennent d'être informés qu'ils peuvent continuer l'étude en ce qui a trait à la subvention demandée au gouvernement canadien.

J'enjoins donc aux autorités canadiennes d'agir dans les plus brefs délais en ayant à l'esprit toute l'importance que revêtent les Chantiers Davie Limitée pour la région de Québec. Je demande à tous les intervenants d'apporter à cette question toute l'attention qu'elle mérite. La situation des Chantiers Davie Limitée n'est pas reluisante, mais si le dossier devenait un objet de concertation plutôt que de confrontation, tant l'entreprise que les employés et les résidents de la région en retireraient des profits.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

ON DEMANDE UNE MESURE LÉGISLATIVE VISANT À AIDER LES PROPRIÉTAIRES DE MAISON

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Monsieur le Président, dans son budget de février, cette superbe brochure remplie de fausses promesses que j'ai en main, le ministre des Finances (M. Lalonde) disait que posséder une maison était un but sans cesse présent à l'esprit de millions de Canadiens. Il promettait de l'aide au chapitre de la protection des taux hypothécaires, des hypothèques à taux fixes et à long terme et des conditions plus humaines de renouvellement des hypothèques. Il y a plus de deux mois de cela et il n'est toujours pas question même d'un avant-projet de loi visant à permettre aux Canadiens de réaliser leurs aspirations, surtout maintenant que les taux d'intérêt sont de nouveau à la hausse.

Le Parlement va bientôt s'ajourner pour le congé d'été et peut-être pour une campagne électorale. Il pourrait se passer au moins un an avant que les propriétaires de maison n'obtiennent la moindre protection. La publicité gouvernementale suggère à l'heure actuelle aux propriétaires de maison d'augmenter le coût du programme en ajoutant des primes d'assurance à leur hypothèque au lieu de les payer directement.

Nous avons eu l'exposé, les belles brochures, les documents budgétaires et les fausses promesses. Avant qu'il ne soit trop tard, monsieur le ministre, je vous demande au nom des Canadiens propriétaires actuels et futurs de maison: «Où sont les mesures promises?»

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LES TRANSFORMATIONS APPORTÉES À L'AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE—ON DEMANDE AU PRÉSIDENT DE SE RENSEIGNER

M. Claude-André Lachance (Rosemont): Monsieur le Président, cet après-midi je déplore un incident qui s'est passé le 19 avril, ici sur la colline, alors que des ouvriers s'installaient, saccageaient les plates-bandes et coupaient les arbres. Tout cela est évidemment un incident qui peut paraître secondaire eu égard aux problèmes nationaux dont on discute ici, mais qui est l'indication d'un manque de sensibilité chez certains fonctionnaires. S'il y avait un «prix citron» à décerner pour une